



Par dépôt électronique¹ seulement

Le 6 août 2026

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
16^e étage

1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande relative à l'intégration des parcs éoliens Des Neiges – Secteurs
Charlevoix, Ouest-A et Ouest-B au réseau de transport
Votre dossier : R-4327-2025
Notre dossier : LTG08314 YF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2026-074 rendue par la Régie de l'énergie le 16 juillet 2026.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ-ARQ	9 000,00 \$
FCEI	5 559,94 \$

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Josée Gagnon*

Signée par Josée Gagnon, adjointe pour :
Yves Fréchette
/jg

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.